

## En avant la musique



La saison se termine en musique. Concerts et événements festifs jalonnent ce mois de juin placé sous le signe de l'Europe. En effet, pour ces événements, Saint-Égrève accueille notamment des artistes venus de Krnov, Karben et Minsk Mazowiecki.

À venir



### Le bon rebond

Les 22 et 23 juin, la section basket de l'USSE organise un grand tournoi au gymnase Lionel Terray. Ouvert aux licenciés de tous niveaux, il reçoit les UI1 à UI7 en 5x5 le samedi et les U20 et seniors en 3x3 le dimanche.



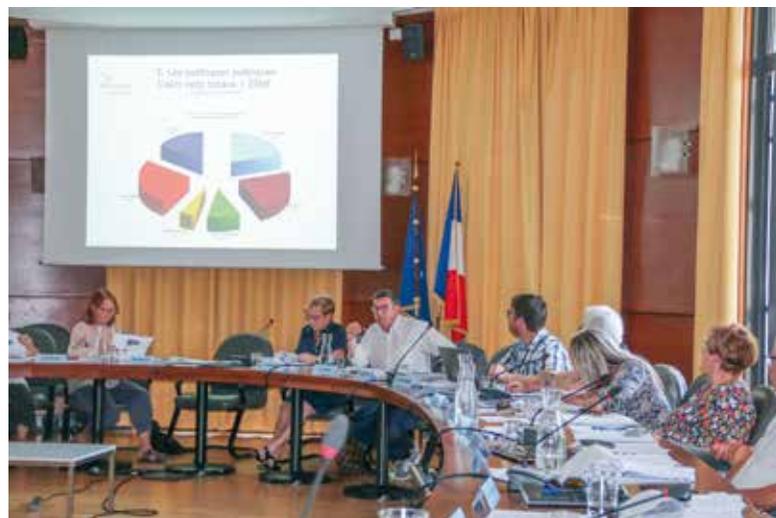
### Enquête de lectorat

Il est encore temps de participer à l'enquête de lectorat sur les médias municipaux d'information. Pour ce faire, rendez-vous sur [saint-egrève.fr](http://saint-egrève.fr).



# Une séance hétéroclite

En plus de l'approbation du compte administratif, qui fera l'objet d'un dossier complet dans le prochain numéro de Saint-Égrève le journal du mois de juillet, la séance du conseil municipal du 5 juin dernier a été fortement marquée par des questions d'ordre financier puisque sept des 17 délibérations inscrites à l'ordre du jour concernaient directement les cordons de la bourse de la commune et les tarifs de certains services proposés aux Saint-Égrévois. Les élus ont également abordé divers sujets au cœur desquels l'environnement, et notamment la Roselière du Muscardin, tenait une place prépondérante.



## Finances

### De nouveaux tarifs pour 2019-2020



Lors du dernier conseil municipal, les élus ont revu à la baisse l'ensemble des tarifs de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire de la pause méridienne. Pour soutenir encore plus les familles la Ville va donc augmenter sa participation financière annuelle d'environ 106 000€ pour participer au financement de ce service. Pour mémoire la restauration scolaire a un coût annuel de près de 1 550 000€ dont

700 000€ sont supportés par la collectivité et 150 000€ par des partenaires financiers tels que la Caf. Le reste est pris en charge par les familles qui bénéficient d'une tarification solidaire et désormais du repas à un euro pour les ménages les plus modestes (contre 1,15€ actuellement). Ci-contre les nouveaux tarifs pour l'année 2019-2020 de la restauration scolaire.



Délib. n° 6 & 9

vote à l'unanimité

| Quotient Familial CAF | Tarifs à compter de sept. 2019 |
|-----------------------|--------------------------------|
| 0 à 470               | 1,00 €                         |
| 471 à 570             | 1,50 €                         |
| 571 à 670             | 2,00 €                         |
| 671 à 770             | 2,50 €                         |
| 771 à 870             | 3,00 €                         |
| 871 à 970             | 3,50 €                         |
| 971 à 1070            | 4,00 €                         |
| 1071 à 1170           | 4,50 €                         |
| 1171 à 1270           | 4,90 €                         |
| 1271 à 1370           | 5,30 €                         |
| 1371 à 1470           | 5,70 €                         |
| 1471 à 1570           | 6,10 €                         |
| 1571 à 1670           | 6,50 €                         |
| 1671 à 1770           | 6,85 €                         |
| 1771 et +             | 6,90 €                         |

## LE SAVIEZ VOUS :

38 % du tarif de la restauration scolaire correspond à la part de l'animation, c'est-à-dire à la part pouvant être déclarée en frais de garde, au titre de la déclaration des impôts sur le revenu (pour les enfants de moins de sept ans au 31 décembre 2020).

**MUSIQUE** : du côté de L'Unisson, les élus ont décidé de ne pas modifier les tarifs par rapport à la saison précédente. Ainsi ces derniers s'échelonnent de 43,24€ (pour un enfant) à 350€ (pour un adulte) à l'année.

# La Roselière au cœur des attentions



La dernière séance du conseil a été l'occasion pour les élus de demander une participation financière au département de l'Isère pour financer trois études capitales actuellement menées sur le site de la Roselière du Muscardin à Rochepleine. Espace naturel sensible "local" niché au cœur du quartier, ce fragile écosystème fait l'objet de mille attentions municipales. En plus des aménagements destinés à le préserver, réalisés régulièrement par la Ville, celle-ci a cette année lancé trois études pour mieux le connaître.

Ainsi, en 2019 des spécialistes devaient se pencher sur la bathymétrie des lieux. Pour être plus concret, ils étudient l'envasement de l'étang, la qualité des sédiments et les comparent avec les études réalisées en 2006 et 2008. Cela doit notamment permettre de mieux comprendre

la dynamique de sédimentation et de déterminer les actions à mener pour éviter que le plan d'eau ne s'étouffe. Cette étude doit être réalisée après le mois d'août pour ne pas déranger la nidification des oiseaux. Elle est complétée par un inventaire odonatologique. C'est-à-dire que des experts vont observer et recenser les populations de libellules qui sont des marqueurs importants de la bonne santé d'un écosystème de ce type.

Enfin, un état des lieux de la flore permettra entre autre de rechercher les espèces patrimoniales potentielles du site. Ces évaluations seront l'occasion de faire le point sur l'impact des mesures prises par la Ville dans le cadre de sa "notice de gestion" adoptée en mai 2014 et qui recense les actions à mener jusqu'en 2024.

## LA ROSELIÈRE EN QUELQUES DATES

- 1984** : Aménagement d'un ancien marais alimenté par les sources de Chartreuse
- 2003** : Lancement du premier plan de gestion de protection et de mise en valeur du site par la Ville et le Département
- 2014** : Adoption d'une notice de gestion qui planifie 10 ans d'actions à mener pour préserver le site
- 2015** : Lancement des campagnes de pêches de gestion
- 2016** : Installation de fascines pour protéger les berges
- 2017** : Mise en place d'un barrage pour réguler les flux d'eau.

**PARTENAIRES** : pour suivre les études en cours sur la Roselière, un comité de suivi impliquant le Département, la Ville, l'école de Rochepleine, la Frapna, le parc de Chartreuse, la Sico, Jeunes et Nature, la LPO et d'autres partenaires a été mis en place.

# 3,9 hectares

C'est la surface qu'occupe la Roselière du Muscardin.

# Un plan de gestion, quatre grands thèmes

Adopté par la Ville en 2014, le “*plan de gestion de la Roselière du Muscardin*” définit un programme d’actions pour la période 2014–2023. Il est décliné sur quatre grands thèmes. Ainsi les interventions de la commune ont pour objet de maintenir et protéger les qualités naturelles de l’étang grâce à la mise en place d’une gestion hydraulique, en réduisant la population piscicole et en luttant contre les espèces invasives comme les ragondins. De plus, le plan de gestion vise à suivre l’évolution de l’étang en surveillant sa biodiversité, son envasement et la qualité de son eau. En outre, Saint-Égrève travaille à augmenter le degré de naturalité des prairies, boisements et ruisseaux proches de l’étang en appliquant notamment des techniques de fauches tardives et d’entretien différencié. Enfin, la municipalité s’efforce d’améliorer l’information, la sensibilisation du public sur les enjeux d’évolution du site en travaillant plus particulièrement en lien avec les enfants.



## ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 26 mai, 54,92 % des Saint-Égrévois se sont rendus aux urnes pour élire leurs députés européens. Les listes ayant obtenues plus de 5 % sont : La République en Marche : 27,78 % / Europe Écologie Les Verts : 19,65 % / Rassemblement National : 14,46 % / Place Publique - Parti Socialiste -Nouvelle Donne : 8,67 % / Les Républicains : 6,44 % / La France Insoumise : 6,33 %. Retrouvez tous les résultats par bureaux de vote sur [saint-egreve.fr](http://saint-egreve.fr)

## Le Conseil en bref

### ► FINANCES

Approbation du compte de gestion du comptable public - exercice 2018 (délib. n°1 : unanimité). Compte administratif 2018 - budget ville (délib. n°2 : le maire ne prend pas part au vote ; contre : 6 ; pour : 25). Affectation des résultats - exercice 2018 - budget ville (délib. n°3 : contre : 6 ; pour : 26). Décision modificative numéro 1 - exercice 2019 - budget principal ville (délib. n°4 : contre : 6 ; pour : 26). Subvention de fonctionnement 2019 - modification (délib. n°5 : abstention : 6 ; pour : 26). Tarifs de la restauration scolaire et de la pause méridienne à compter de septembre 2019 (délib. n°6 : unanimité).

### ► INTERCOMMUNALITÉ

Grenoble Alpes-Métropole, groupement de commandes relatif au marché de numérisation des dossiers de demande d’autorisation d’urbanisme (délib. n°7 : unanimité). Convention de partenariat avec Grenoble Alpes-Métropole pour la valorisation des CEE, autorisation de signature (délib. n°11 : unanimité).

### ► CULTURE

Conservatoire à rayonnement communal, approbation du projet d’établissement et demande de renouvellement de classement (délib. n°8 : abstention : 6 ; pour : 26). Tarifs

du Conservatoire à rayonnement communal à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 (délib. n°9 : unanimité). Travaux de rénovation extension de la bibliothèque municipale - approbation du projet - demande de permis de construire - demande de subvention (délib. n°10 : contre : 6 ; pour : 26).

### ► ENVIRONNEMENT

Roselière du Muscardin, demande de subvention au conseil départemental pour la réalisation des actions prévues au plan de préservation du site au titre de l’année 2019 (délib. n°12 : unanimité).

### ► DIVERS

Convention d’installation, de gestion, d’entretien et de remplacement des lignes à très haut débit en fibre optique avec la société Orange pour une durée de 25 ans (délib. n°13 : unanimité).

### ► RESSOURCES HUMAINES

Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade (délib. n°14 : unanimité). Suppression et création de postes - budget ville (délib. n°15 : unanimité). Mise à disposition de personnel auprès de l’ACPPA (délib. n°16 : unanimité) et auprès du CAUE de l’Isère (délib. n°17 : unanimité).

## PRATIQUE

Retrouvez le détail des délibérations des conseils municipaux sur [saint-egreve.fr](http://saint-egreve.fr)

► **Le prochain conseil municipal** a lieu le mercredi 3 juillet 2019, à 19h à l’Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► **Pour s’informer** : le conseil municipal se réunit une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations sont consultables sur [saint-egreve.fr](http://saint-egreve.fr), rubrique “Mairie” ou sur demande à l’hôtel de ville.

► **Expression politique** : conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la “*Démocratie de proximité*”, les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d’un droit d’expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d’expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le “*Journal de Saint-Egrève*”. Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur [saint-egreve.fr](http://saint-egreve.fr). Par ailleurs, les groupes politiques disposent également d’un espace d’expression politique sur [saint-egreve.fr](http://saint-egreve.fr), rubrique “Mairie”.

# actualité

## ARTISTES EN HERBE

Du 24 au 28 juin, les artistes en herbe de l'école maternelle du Pont de Vence exposent leurs travaux dans les salons de l'Hôtel de Ville. Ces peintures ont été réalisées tout au long de l'année en partenariat avec trois créateurs qui ont participé à la saison culturelle 2018-2019. L'occasion de découvrir le talent des tout-petits qui se sont appropriés les techniques et les thèmes de leurs aînés...

## INAUGURATION DU TERRAIN DE ROCHEPLEINE



Vendredi 5 juillet, la Ville inaugure le terrain multisports de Rochepleine qui vient d'être rénové. Dès 17h, animations sportives, initiations et tournois de volley, basket, football, pétanque, boxe et badminton sont au programme. Ils précèdent la cérémonie officielle programmée à 19h. En savoir + : 04 76 56 59 80



## FÊTE DE LA MUSIQUE !

Parce qu'un jour ce n'est pas suffisant, Saint-Égrève fait durer le plaisir et propose de fêter la musique du 20 au 26 juin. Pour l'occasion, elle accueille des artistes européens des villes jumelées. Ainsi, des musiciens et chanteurs de Karben, Krnov et Minsk-Mazowiecki participent à plusieurs concerts proposés par la Ville comme l'apéro musical animé par Adriana Slovacková et Viki Balažiku de Krnov, Daniel Gałaska de Minsk-Mazowiecki et le Little Big Band de Karben lors de la première partie des deux concerts, en partenariat avec Retour de

Scène / Dynamusic, le vendredi 21 juin à partir de 19h dans le parc Barnave. Samedi 22 juin à partir de 19h30, l'"European Music Project" prend place dans le Parc Marius Camet où le meilleur de la musique soul américaine est repris par ces jeunes artistes européens et le big band alpin L'Usine à jazz. Après cette première partie, L'Usine à Jazz propose son nouveau spectacle entièrement dédié aux grands noms de la musique noire américaine "Black legends". Retrouvez toutes les dates des concerts et animations du mois de juin dans la page agenda.

**GRAINES D'ARTISTES** : du 25 juin au 7 septembre la bibliothèque Barnave expose les œuvres d'écoliers saint-égrévois autour de la littérature jeunesse.

**ESCALADE** : la section escalade de l'USSE organise un stage d'initiation pour les 7-12 ans du 9 au 11 juillet (14h à 17h). En savoir + : [usseescalade.wordpress.com](http://usseescalade.wordpress.com)

**ATELIERS ARTISTIQUES** : Labo organise des stages de dessin, peinture et modelage pour les enfants de 4 à 14 ans du 8 au 12 juillet et du 26 au 30 août (9h15 à 12h15). En savoir + : 06 86 32 15 82.

# ville

## INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Jusqu'au 27 juin, la Ville organise des permanences d'inscriptions aux activités périscolaires (restauration et accueil) pour la rentrée prochaine, dans les différents groupes scolaires de la ville. Les prochains rendez-vous sont programmés à l'école du Pont de Vence et à l'école de la Gare le jeudi 20 juin (de 15h45 à 19h), au Pont de Vence le mardi 25 juin (de 15h45 à 19h), à Prédiou et La Monta le mercredi 26 juin (de 8h30 à 11h) et à Barnave le jeudi 27 juin (de 15h45 à 19h). Les dossiers peuvent être déposés indifféremment auprès de l'un des 6 groupes scolaires de la commune durant les permanences d'inscriptions.

web+



## CHAMPAVIOTTE DEMAIN

Jeudi 4 juillet à 18h, la Ville et Grenoble Alpes-Métropole organisent en mairie une réunion de présentation du projet de réorganisation des voiries du quartier de Champaviotte. Ce projet est la traduction opérationnelle de ce qui a été vu lors des temps précédents de concertation. Élus et techniciens de la Ville et de la Métropole sont bien évidemment mobilisés pour répondre aux interrogations des habitants.

**NOËL DE SENIORS** : les Saint-Égrévois âgés de 70 ans ou plus ont jusqu'au 13 septembre pour s'inscrire au repas ou au colis de Noël du CCAS. En savoir + : 04 76 56 53 47

## MOUTONNÉES : PARLONS VOIRIES

Mercredi 26 juin, Grenoble-Alpes Métropole et la Ville de Saint-Égrève organisent une réunion d'information et de concertation relative au réaménagement des voiries dans le quartier des Moutonnées. L'occasion d'échanger avec des élus et des techniciens sur la logique d'ensemble de ce qui pourrait être réalisé par la Métro sur l'ensemble du secteur qui s'articule autour des rues Paviot et du Pont Noir. Rendez-vous est pris en mairie à 18h.

## PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Jusqu'au 21/06 : pharmacie Casadella, 61 bis avenue du Général de Gaulle, 04 76 75 24 84

Du 22/06 au 28/06 : Pharmacie de la Monta, place Pompée, 04 76 75 60 69

Du 29/06 au 05/07 : Pharmacie du Fontanil, 1 allée Charles Baudelaire, Le Fontanil, 04 76 75 51 48

# infos pratiques

## SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62  
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93  
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11  
Samu : 15  
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10  
Urgence dépannage gaz naturel : 0800 47 33 33  
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

## MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807  
Déchets : n° vert 0 800 500 027  
Eaux pluviales et usées :  
régie assainissement 04 76 59 58 17  
Eau potable  
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048  
soir et week-end 04 76 98 24 27

## Le supplément

Dépôt légal - juin 2019 - 8 700 ex.

Directeur de publication : Véronique Jaubert

Rédaction : Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Égrève cedex

Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



# l'agenda

Du 21 juin au 5 juillet

JUSQU'AU 30 JUIN

**Enquête de lectorat.** (voir aussi en page 1).



VENDREDI 11 JUIN

**Fête de la musique** : la Bib' fête la musique dans le parc Barnave devant la bibliothèque. Au menu, apéro-concert jazz et pop-rock par les musiciens venus de toute l'Europe, suivi de deux concerts, Picky Banshees puis Bad Bones, proposés en partenariat avec Retour de Scène / Dynamusic. Dès 19h.



SAMEDI 22 JUIN

**Fête de la Musique** : concert "European Music Project" au parc de la Mairie avec "Stevie Wonder and friends" en première partie suivi de "Black Legends" par L'Usine à Jazz. Dès 19h30.

22 ET 23 JUIN

**Tournoi de l'USSE** ouvert aux licenciés de tous niveaux, pour les U11 à U17 en 5x5 le samedi et les U20 et seniors en 3x3 le dimanche au gymnase Lionel Terray.



Du 24 au 28 juin

**Exposition "artistes en herbe"**, par les enfants de l'école maternelle du Pont de Vence dans les salons de l'hôtel de ville.

MARDI 25 JUIN

**Vernissage** de l'exposition Graines d'artistes à la bibliothèque Barnave. 18h.

En savoir + : 04 76 75 40 63.

**Fête de fin d'année** de l'accueil périscolaire de Rochepleine dans la salle polyvalente du Rochepleine. 17h.

**Fête de l'école** de La Monta. Dès 17h.

MERCREDI 26 JUIN

**Fête de la musique** : portes ouvertes à L'Unisson de 10h à 12h et de 14h à 18h.

**Réunion publique** de présentation du projet de réorganisation des voiries du quartier des Moutonnées par la Ville et la Métropole en mairie. 18h.

**Fête de la musique** : concert "les voix du jazz, les rois de la pop" avec différentes formations issues de L'Unisson, à la chapelle du centre hospitalier Alpes Isère. À 18h30.

JUSQU'AU 27 JUIN

**Inscriptions** aux accueils périscolaires.

**Rencontres d'athlétisme** organisées par le CHAI au stade J. Balestas. Dès 8h.

VENDREDI 28 JUIN

**Fête de l'école** maternelle de La Monta sous le préau de l'élémentaire mixte 2. Dès 18h.

SAMEDI 29 JUIN

**Fête de la Saint-Jean** par l'union de quartier du Muret. Animations et danses place du Muret. Dès 19h30.

DIMANCHE 30 JUIN

**Fête de l'école** Villa Hélène. De 10h à 18h.

**Concert** de la chorale du Charmant Som qui chante des œuvres de Saint-Saëns, Fauré, Poulenc sous la direction d'Anne Varin à l'église de La Monta. 18h.

MARDI 2 JUILLET

**Don du sang.** Collecte organisée par l'établissement français du sang en mairie. De 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30.

MERCREDI 3 JUILLET

**Conseil municipal, s'éance publique** en mairie. 19h.

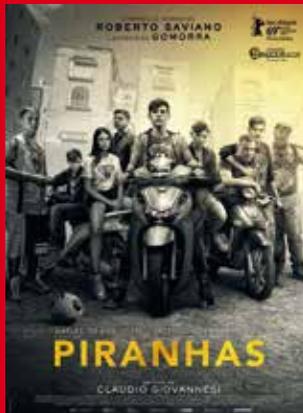
JEUDI 4 JUILLET

**Réunion publique** de présentation du projet de réorganisation des voiries du quartier Champaviotte par la Ville et la Métropole en mairie. 18h.

VENDREDI 5 JUILLET

**Inauguration** du terrain multisports de Rochepleine. De 17h à 20h.

## LA VENCE SCENE cinéma



► **Men In Black : International**  
Le 21 juin à 20h (3D) ; le 22 juin à 17h30 et 20h ; le 23 juin à 15h et 17h30 ; le 25 juin à 20h.

► **Roxane**  
Le 22 juin à 16h et 20h30 ; le 23 juin à 16h ; le 24 juin à 20h ; le 25 juin à 20h30.

► **Piranhas**  
(VOSTF - interdit -12 ans)  
Le 22 juin à 18h ; le 23 juin à 20h.

► **L'autre continent**  
Le 23 juin à 20h ; le 24 juin à 20h.

► **Des gens bien**  
Le 21 juin à 20h30 ; le 23 juin à 18h.

► **Le parc des merveilles**  
Le 22 juin à 15h30.

Plus de horaires sur  
[lavencescene.saint-egreve.fr](http://lavencescene.saint-egreve.fr)